

Séminaire de formation
Du 9 septembre au 10 septembre 2022

Reims-Marne



BULLETIN D'INSCRIPTION

IDENTIFICATION STAGIAIRE :

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :Ville :

Téléphone :

Courriel :@.....

Fédération :

FONCTION DU STAGIAIRE :

Non élu (e)

Accord du Président de la fédération ou le Trésorier de la
fédération.....

TARIF ET CHOIX DES SESSIONS DE FORMATION AU VERSO : TSVP

TARIFS DES FORMATIONS :

Stage 2 modules	600€
Stage 3 modules	800 €

Conditions annulation :

Annulation du fait du stagiaire ou de la fédération.

Toute annulation doit être impérativement confirmée par courrier postal ou mail.

L'absence d'annulation écrite entraîne le règlement intégral de l'inscription.

Annulation reçue 15 jours avant le début du stage = Aucun frais.

Annulation reçue jusqu'à 5 jours avant le début du stage = 50% du prix du stage.

Annulation reçue moins de 5 jours avant le début du stage = 100% du prix du stage.

Tout stage commencé est intégralement dû.

Annulation et report du fait de l'institut de formation Democratia.

Tout stage ne réunissant pas l'effectif peut être annulé par l'Institut de formation Democratia, Jusqu'au dernier moment.

Vous en êtes informé par téléphone ou par email.

Signature du Président de la fédération

Signature du Président de l'institut
Olivier HENNO

[Bulletin d'inscription à retourner obligatoirement validé par email.](#)

Sessions de formations souhaitées : cochez 1 module par journée de formation,

DATE DES SESSIONS	CODE	MODULE DE FORMATION	
Vendredi 9 septembre 9h15 Accueil 9h30 Début du stage 12h30 Fin du stage	Salle 1	-Prise de parole en public, 1 ^{ère} partie.	<input type="checkbox"/>
	Salle 2	-La fresque du climat.	<input type="checkbox"/>
	Salle 3	-Le financement de la vie civique.	<input type="checkbox"/>
	Salle 4	-La maîtrise des marchés publics.	<input type="checkbox"/>
Vendredi 9 septembre 14h30 Accueil 14h45 Début du stage 17h45 Fin du stage	Salle 1	-Communication : Présence sur les réseaux sociaux.	<input type="checkbox"/>
	Salle 2	1 ^{er} Juillet 2022 : Nouvelles règles applicables aux délibérations et arrêtés.	<input type="checkbox"/>
	Salle 3	-Prise de parole en public, 2 ^{ème} partie	
	Salle 4	-Management/coaching de l' élu (Groupe de 10 élus) 1 ^{ère} partie	<input type="checkbox"/>
Samedi 10 septembre 9h15 Accueil 9h30 Début du stage 12h30 Fin de stage	Salle 1	-Management/coaching de l' élu (Groupe de 10 élus) 2 ^{ème} partie	<input type="checkbox"/>
	Salle 2	-1 ^{er} juillet 2022 : Nouvelles règles applicables aux délibérations et arrêtés.	<input type="checkbox"/>
	Salle 3	-Communication : Présence sur les réseaux sociaux.	<input type="checkbox"/>
	Salle 4	-La fresque du climat.	<input type="checkbox"/>